



Fiche Action

enseignement supérieur

Parce la ville de Lorient compte 7 000 étudiants, à l'Université de Bretagne sud, dans les classes préparatoires aux grandes écoles et en BTS, et 14 laboratoires de recherche sur le campus Vannes-Lorient-Pontivy. Parce que Lorient avait résolument voulu la présence de ces étudiants il y a vingt-cinq ans, en œuvrant à l'établissement de l'UBS, mais que sa politique s'en est détournée depuis. Parce que le solde migratoire de l'agglomération est positif, excepté pour les 18-25 ans : ce chiffre est sans appel. Parce que l'enseignement supérieur et la recherche constituent de formidables leviers de croissance et d'attractivité pour les territoires. Parce que la précarité étudiante n'est pas combattue, avec seulement 191 lits proposés par le CROUS. Parce que les résultats des travaux des enseignants-chercheurs sont sous-exploités, alors que l'UBS se positionne sur des thèmes cruciaux pour le présent et l'avenir : l'écologie, la protection de la biodiversité, la conception de matériaux éco-responsables, les énergies renouvelables. Ainsi, tous les brevets du monde entier traitant du béton de chanvre sont issus de l'UBS.

Nous dialoguerons étroitement avec la communauté universitaire, afin que Lorient apaise au présent les tensions nées de la festivité estudiantine en organisant l'usage des espaces communs, et prépare son avenir grâce aux savoirs de l'enseignement supérieur. Nous mettrons en valeur et nous utiliserons les résultats de recherches que l'UBS produit pour le progrès du plus grand nombre. Nous établirons un plan d'action concret contre la précarité des étudiants.

Nous nous engageons à faire une priorité de soutenir la recherche, afin que Lorient bénéficie de son investissement auprès de la communauté de l'enseignement supérieur pour le développement de toute l'agglomération.

Partager le pouvoir et les responsabilités, c'est :

- Un co-financement proposé aux chercheurs des domaines écologiques.
- La consultation des enseignants-chercheurs dans l'établissement des projets municipaux, lorsque leur expertise peut les éclairer.
- La création d'un conseil de la jeunesse, regroupant les étudiants et les jeunes actifs, qui sera le médiateur avec les autres parties de la population.
- Un tarif de transports en commun adapté à la capacité économique des étudiants.
- La construction d'une cité étudiante, sur le modèle de la cité « A docks » du Havre, écologique et peu onéreuse.